



Commune de Denges

DANS SA SEANCE DU 14 MAI 2018 LA MUNICIPALITE

A décidé

- De délivrer une autorisation 111 LATC à M et Mme Rosa, Le Vieux Bourg 10, parcelle 77 concernant la pose de pavés devant la maison et la réfection de la façade ;
- De délivrer le permis de construire à Harmony-Askesis, parcelle 124, Ch. De la Crosette 4, pour la rénovation et l'agrandissement de la véranda sur la terrasse existante.

La municipalité